



COMMUNE DE BIGUGLIA

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 MARS 2021

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRÉSENTS	VOTANTS
29	19	24

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à 17 heures 00, le conseil municipal de la commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles GIABICONI, Maire de la commune de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 22 mars 2021

Le quorum étant atteint, M. Marilyn MASSONI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Présents : Jean-Charles GIABICONI - Noël TOMASI - Muriel BELTRAN - Maria GAROBY - Patrick GIGON - Marjorie PINDUCCI - François LEONELLI - Marilyn MASSONI - Jean-Pierre VALDRIGHI - Patricia BENIGNI - Patrick EIDEL-GIUDICELLI - Mustapha RACHID - - Paul POLI - Pascale GIORDANO - Jérôme CAPPELLARO - Antoine DEGERINE - Laetitia OLIVESI - Pascale TOTH - Jessica LOPES-BARROSO - François-Marie LUCCHETTI.

Absents excusés : RAO Frédéric a donné pouvoir à Noël TOMASI – MACRI Thérèse a donné pouvoir à Muriel BELTRAN – SAROCCHI Marie-Noëlle a donné pouvoir à Patrick EIDEL-GIUDICELLI – Rachid MUSTAPHA a donné pouvoir à Patrick GIGON – RISTICONI Jacqueline a donné pouvoir à Jean-Pierre VALDRIGHI.

Absents : Dominique BENIGNI - Georges RISTICONI - Christelle CRUCIANI - Ariane ALBERGHI - Claudia TORRE.

Délibération : N°18-30-03-21

Objet : Présentation et vote du compte administratif de la commune 2020.

Le Maire se retire de la séance.

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Me MASSONI Marilyn, Adjointe déléguée aux finances, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par le Maire après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2121.31, L 2121.14, L 1612-12 et suivants

Vu l'avis favorable de la commission des finances

1 / Lui donne acte de la présentation faite au compte administratif lequel peut se résumer comme annexe à la présente délibération

2 / Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3 / Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

Accusé de réception en préfecture
02B-212000376-20210330-18-30-03-21-DE
Date de télétransmission : 13/04/2021
Date de réception préfecture : 13/04/2021

4 / Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	8 145 652.80	2 199 703.97
Recettes	8 402 639.52	1 719 306.16
Résultat de l'exercice		
Excédents	256 986.72	
Déficit		-480 397.81
Excédents antérieurs	2 575 953.26	1 601 268.59
Déficits antérieurs		
Résultats de clôture		
Excédent	2 832 939.98	1 120 870.78
Déficit		
Restes à réaliser d'investissement 2020		1 546 385
Dépenses		925 884
Recettes (subventions)		

Vote à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.



Accusé de réception en préfecture
02B-212000376-20210330-18-30-03-21-DE
Date de télétransmission : 13/04/2021
Date de réception préfecture : 13/04/2021